

# Fiche de données de sécurité

page: 1/23

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

#### **Polaire®**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, herbicide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF France SAS

49, avenue Georges Pompidou

92593 Levallois-Perret Cedex, FRANCE

Adresse de contact:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

---

Téléphone: +49 621 60-0

adresse E-Mail: global.info@basf.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

En vigueur en France.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Carc. 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Aquatic Acute 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

- |        |  |
|--------|--|
| H317   | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| H351   | Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.   |
| H400   | Très toxique pour les organismes aquatiques.   |
| H410   | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                      |
| EUH401 | Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. |

Conseil de Prudence (Prévention):

- |      |   |
|------|---|
| P201 | Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.   |
| P260 | Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  |
| P280 | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. |

Conseils de prudence (Intervention):

- |             |   |
|-------------|---|
| P308 + P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |
| P333 + P313 | En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.     |
| P391        | Recueillir le produit répandu.                                  |

Conseils de Prudence (Stockage):

- |      |                   |
|------|-------------------|
| P405 | Garder sous clef. |
|------|-------------------|

Conseil de Prudence (Elimination):

- |      |  |
|------|--|
| P501 | Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux. |
|------|--|

Classement de préparations spéciales (GHS):

Peut déclencher des réactions allergiques. 2-méthylisothiazol-3(2H)-one, diisocyanate de 4,4'-méthylénediphényle, Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, métazachlore (ISO), Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-, métazachlore (ISO), Clomazone, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

### **2.3. Autres dangers**

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.1. Substances**

Non applicable

### **3.2. Mélanges**

#### Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, herbicide, Mélange de CS (Suspension de Capsules) et SC (Suspension Concentrée) (ZC)

#### Ingrédients soumis à réglementation

Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-

Teneur (W/W): 17,98 % Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro CAS: 163515-14-8 Skin Sens. 1

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

Facteur M - aigüe: 10

Facteur M - chronique: 10

H302, H317, H400, H410

métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Teneur (W/W): 17,97 %  
Numéro CAS: 67129-08-2  
Numéro-CE: 266-583-0

Skin Sens. 1B  
Carc. 2  
Aquatic Acute 1  
Aquatic Chronic 1  
Facteur M - aigüe: 100  
Facteur M - chronique: 100  
H317, H351, H400, H410

Clomazone

Teneur (W/W): 3,59 %  
Numéro CAS: 81777-89-1

Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)  
Acute Tox. 4 (par voie orale)  
Aquatic Acute 1  
Aquatic Chronic 1  
Facteur M - aigüe: 1  
Facteur M - chronique: 1  
H332, H302, H400, H410

diisocyanate de diphenylmethane, isomères et homologues (P-MDI)

Teneur (W/W): > 0 % - < 1 %  
Numéro CAS: 9016-87-9

Acute Tox. 4 (Inhalation - brouillard)  
Eye Dam./Irrit. 2  
Skin Corr./Irrit. 2  
STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)  
Skin Sens. 1  
Resp. Sens. 1  
Carc. 2  
STOT RE (Système respiratoire) 2 (Par inhalation)

diisocyanate de 4,4'-méthylènediphenyle

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Teneur (W/W): > 0 % - < 0,1 %  
 Numéro CAS: 101-68-8  
 Numéro-CE: 202-966-0  
 Numéro d'enregistrement REACH:  
 01-2119457014-47  
 Numéro INDEX: 615-005-00-9

Acute Tox. 4 (Inhalation - brouillard)  
 Skin Corr./Irrit. 2  
 Eye Dam./Irrit. 2  
 Resp. Sens. 1  
 Skin Sens. 1  
 Carc. 2  
 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)  
 STOT RE (Système respiratoire) 2  
 H319, H315, H332, H334, H317, H335, H351,  
 H373  
Classification différente selon les connaissances actuelles et les critères de l'Annexe I du règlement (EC) n°1272/2008  
 Acute Tox. 4 (Inhalation - brouillard)  
 Skin Corr./Irrit. 2  
 Eye Dam./Irrit. 2  
 Resp. Sens. 1  
 Skin Sens. 1B  
 Carc. 2  
 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)  
 STOT RE (Système respiratoire) 2

Les limites de concentrations spécifiques

Eye Dam./Irrit. 2:  $\geq 5\%$   
 Skin Corr./Irrit. 2:  $\geq 5\%$   
 Resp. Sens. 1:  $\geq 0,1\%$   
 STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire:  $\geq 5\%$

## 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Teneur (W/W): > 0 % - < 0,01 %  
 Numéro CAS: 2682-20-4  
 Numéro-CE: 220-239-6  
 Numéro d'enregistrement REACH:  
 01-2120764690-50  
 Numéro INDEX: 613-326-00-9

Acute Tox. 2 (Inhalation - poussière)  
 Acute Tox. 3 (par voie orale)  
 Acute Tox. 3 (par voie cutanée)  
 Skin Corr./Irrit. 1B  
 Eye Dam./Irrit. 1  
 Skin Sens. 1A  
 Aquatic Acute 1  
 Aquatic Chronic 1  
 Facteur M - aigüe: 10  
 Facteur M - chronique: 1  
 H330, H317, H314, H301 + H311, H400, H410  
 EUH071

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Sens. 1A:  $\geq 0,0015\%$

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas d'inhalation, repos, transporter la victime à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisée, mousse

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organo-chloré, oxydes de soufre, composés de silice

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

#### Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à :0 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à :30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

1310-73-2: hydroxyde de sodium

VME 2 mg/m<sup>3</sup> (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0 ,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. L'utilisateur final (agriculteur, ...) doit se référer, pour le contrôle de son exposition et de sa protection individuelle, aux indications figurant en rubrique 15 du présent document.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière:	liquide
Etat physique:	liquide
Couleur:	brun(e)
Odeur:	fruité(e)
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation. env. 0 °C
Point de fusion:	Données se rapportant au solvant env. 100 °C
Point d'ébullition:	Données se rapportant au solvant non applicable
Inflammabilité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair – Mesure réalisée jusqu'à l'extinction de la flamme pilote.
Température d'auto-inflammation:	env. 487 °C
Décomposition thermique:	160 °C, 200 kJ/kg (DSC (OECD 113)) (température Onset) 260 °C, 230 kJ/kg (DSC (OECD 113)) (température Onset) 460 °C, > 80 kJ/kg (DSC (OECD 113)) Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.
SADT:	> 75 °C
Valeur du pH:	Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4) 6 - 8 (CIPAC Eau standard D, 1 %(m), 20 °C)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Viscosité dynamique: env. 100 mPa.s  
(20 °C, 100 1/s)

Solubilité dans l'eau: dispersible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):  
Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.

Données relatives à : Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 1,89

Données relatives à : métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 2,13  
(22 °C)

Pression de vapeur: env. 23 hPa  
(20 °C)

Données se rapportant au solvant

Densité: env. 1,1 g/cm³  
(20 °C)

densité de vapeur relative (air):  
non applicable

## 9.2. Autres informations

### Informations concernant les classes de danger physique

#### Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

#### Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

### Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse d'évaporation:  
non applicable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

#### **10.4. Conditions à éviter**

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

##### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

CL50 rat (par inhalation): > 1,5 mg/l 4 h

Aucune mortalité n'a été constatée. Concentration la plus élevée techniquement possible. Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

##### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 2-méthylisothiazol-3(2H)-one*

*Données expérimentales/calculées:*

*test de Buehler cobaye: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 406 de l'OCDE)*

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle*

*Evaluation du caractère mutagène:*

*Les résultats de plusieurs tests de mutagenèse avec des microorganismes, des cultures de cellules de mammifères, et des mammifères sont disponibles. L'ensemble des informations disponibles ne donne pas d'indication pour un effet mutagène de la substance.*

*Données relatives à : diisocyanate de diphenylmethane, isomères et homologues (P-MDI)*

*Evaluation du caractère mutagène:*

*La substance a révélé dans différents systèmes de tests des effets mutagènes, ceux-ci n'ont cependant pas été confirmés lors des essais sur mammifères.*

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide*

*Evaluation du caractère cancérogène:*

*Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale.*

*Données relatives à : diisocyanate de diphenylmethane, isomères et homologues (P-MDI)*

*Evaluation du caractère cancérogène:*

*Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale. La pertinence de ce résultat n'est cependant pas clairement établie pour l'homme. La substance a été testée sous forme d'aérosol respirable.*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

*Nettoyage industriel avec des solvants polaires aprotiques (conformément à la définition IUPAC) pouvant conduire à la formation d'amines aromatiques primaires dangereuses (>0,1%). Les amines aromatiques primaires sont considérées comme potentiellement cancérogènes pour l'homme selon des tests sur animaux. Certaines de ces substances chimiques sont connues comme cancérogènes pour l'homme. Aucun effet nocif n'est à attendre si les équipements de protection individuelle et les mesures d'hygiène industrielle recommandés sont appliqués.*

*Données relatives à : diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle*

*Evaluation du caractère cancérogène:*

*Indications d'effet cancérogène possible en expérimentation animale. La pertinence de ce résultat n'est cependant pas clairement établie pour l'homme. Groupe 3 IARC (non classifiable au regard de la cancérogénicité humaine).*

---

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement.*

---

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-*

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

*Données relatives à : métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*De grandes quantités peuvent causer des lésions spécifiques aux organes suite à l'exposition répétée. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

*Données relatives à : diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues (P-MDI)*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*La substance peut causer des dégâts spécifiques aux organes en cas d'exposition répétée par inhalation.*

*Données relatives à : diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'halation répétée. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.*

**Danger par aspiration**

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

**Effets interactifs**

Pas de données disponibles.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

**Autres informations**

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

#### Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 18,94 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

Invertébrés aquatiques:

CL50 (48 h) 51,7 mg/l, Daphnia magna (statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (7 j) > 0,1 mg/l (taux de croissance), Lemna gibba (statique)

CE50 (72 h) 0,0564 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

*Données relatives à :Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-*

*Effets chroniques sur poissons:*

*NOEC (90 j) 0,120 mg/l, Oncorhynchus mykiss*

*Données relatives à :métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide*

*Effets chroniques sur poissons:*

*NOEC (28 j) 2,15 mg/l, Oncorhynchus mykiss*

---

*Données relatives à :Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-*

*Effets chroniques sur invertébrés aquat.:*

*NOEC (21 j) 0,680 mg/l, Daphnia magna*

*Données relatives à :métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide*

*Effets chroniques sur invertébrés aquat.:*

*NOEC (21 j) 2,56 mg/l, Daphnia magna*

---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

*Données relatives à :Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à :métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à :Clomazone*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à :Clomazone*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration(FBC): 27 - 40*

*L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

*Données relatives à :Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.*

*Données relatives à :métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide*

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à :Acetamide, 2-chloro-N-(2,4-dimethyl-3-thienyl)-N-[(1S)-2-methoxy-1-methylethyl]-*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

*Adsorption sur les sols: En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltre et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.*

*Données relatives à :métazachlore (ISO); 2-chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazol-1-ylméthyl)-acétamide*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltre et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.*

*Données relatives à :Clomazone*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT  
(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## 12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone.

## 12.8. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (METAZACHLORE, CLOMAZONE)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (METAZACHLORE, CLOMAZONE)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (METAZACHLORE, CLOMAZONE)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

Classe(s) de danger pour le transport:  
9, EHSM

Groupe d'emballage: III  
Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:  
Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche  
Non évalué

**Transport maritime****Sea transport**

IMDG

IMDG

Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

UN number or ID number:

UN 3082

Nom d'expédition des Nations unies:

MATIERE  
DANGEREUSE DU  
POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
NT, LIQUIDE,  
N.S.A.  
(METAZACHLORE,  
CLOMAZONE)

UN proper shipping name:

ENVIRONMENTAL  
LY HAZARDOUS  
SUBSTANCE,  
LIQUID, N.O.S.  
(METAZACHLOR,  
CLOMAZONE)

Classe(s) de danger pour le transport:

9, EHSM

Transport hazard class(es):

9, EHSM

Groupe d'emballage:

III

Packing group:

III

Dangers pour l'environnement:

oui

Environmental hazards:

yes

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Polluant marin: OUI

Special precautions for user:

Marine pollutant: YES

**Transport aérien****Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

UN number or ID number:

UN 3082

Nom d'expédition des Nations unies:

MATIERE  
DANGEREUSE DU  
POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
NT, LIQUIDE,  
N.S.A.  
(METAZACHLORE,

UN proper shipping name:

ENVIRONMENTAL  
LY HAZARDOUS  
SUBSTANCE,  
LIQUID, N.O.S.  
(METAZACHLOR,  
CLOMAZONE)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

**CLOMAZONE)**

Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4. Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI****Maritime transport in bulk according to IMO instruments**

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

**Autres informations**

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins selon les dispositions de divers organismes de réglementation : ADR, RID, ADN : disposition spéciale 375 ; IMDG : 2.10.2.7 ; IATA : A197 ; TDG : disposition spéciale 99(2) ; 49CFR : §171.4 (c) (2) et aussi la disposition spéciale 375 dans l'annexe B qui est réglementée en Chine "Regulations Concerning Road Transportation of Dangerous Goods Part 3 : Index of dangerous goods name and transportation requirements" (JT/T 617.3)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 56, 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

| Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9, 62

Equipements de protection individuelle pour l'utilisateur final (agriculteur,...)

- L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles

- Le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).

- Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

#### **Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe**

o pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A) réutilisables ;

- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité ;

o pendant l'application

Si application avec tracteur avec cabine

- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;

Si application avec tracteur sans cabine

- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;

o pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A) réutilisables ;

- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité.

Protection du travailleur;

EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1

- SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du diméthénamide-P plus d'une année sur deux.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: **Polaire®**

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans à la dose de 500 g métazachlore/ha ou plus d'une fois tous les 4 ans à la dose de 750 g métazachlore/ha.

- SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la clomazone plus d'une fois tous les 3 ans.

- SPe 2 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit sur une parcelle comportant une bétioire référencée.

- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

- SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %.

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à aux points d'eau.

- SPe8 : Ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs.

Délai de rentrée: 48 heures

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Carc.	Cancérogénicité
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Resp. Sens.	Sensibilisation des voies respiratoires
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Suceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 08.12.2022

Version: 6.0

Date de la version précédente: 25.11.2021

Version précédente: 5.0

Date / Première version: 10.03.2017

Produit: Polaire®

(ID Nr. 30748202/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.12.2022

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H330	Mortel par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H301 + H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Abréviations**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédictive sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.